



Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 2 648 264,60 euros réparti en 52 965 292 actions de nominal 0,05 euro.

Siège social : 117, Avenue de Luminy, 13276 Marseille Cedex 09, France - 424 365 336 RCS Marseille

Rapport financier semestriel au 30 juin 2014

Situation semestrielle au 30 juin 2014

Les comptes condensés semestriels ont été arrêtés par le Directoire. Ils ont été examinés par le Conseil de Surveillance le 16 septembre 2014 et ont fait l'objet d'un examen limité par nos Commissaires aux Comptes.

Sommaire

I.	Eléments financiers et examen de la situation financière et du résultat de la Société	3
II.	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014	10
III.	Information financière semestrielle 2014.....	11
IV.	Attestation du responsable de l'information	31

Innate Pharma en quelques mots

Innate Pharma S.A. est une société biopharmaceutique qui conçoit et développe des anticorps thérapeutiques innovants contre le cancer et les maladies inflammatoires.

Son approche originale a donné lieu à des alliances structurantes avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb et Novo Nordisk A/S.

La Société a deux programmes testés en clinique dans le domaine de l'immuno-oncologie, une approche d'immunothérapie novatrice qui pourrait changer le paradigme de traitement des cancers en rétablissant la capacité des cellules immunitaires à reconnaître et éliminer les cellules tumorales.

La science d'Innate Pharma fait également l'objet de développement dans les pathologies inflammatoires chroniques.

Basée à Marseille et cotée en bourse sur NYSE-Euronext Paris, Innate Pharma comptait 90 collaborateurs au 30 juin 2014.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

I. Eléments financiers et examen de la situation financière et du résultat de la Société

Les résultats d'Innate Pharma au 30 juin 2014 se caractérisent par :

- Une baisse des produits opérationnels (4,1 millions d'euros pour le premier semestre 2014 contre 7 millions d'euros pour le premier semestre 2013), résultant principalement de la baisse du montant reconnu au titre de l'étalement du paiement initial relatif au contrat de licence signé avec Bristol-Myers Squibb. Pour rappel, ce paiement initial d'un montant de 35,3 millions de dollars (24,9 millions d'euros), totalement encaissé en juillet 2011, est reconnu en chiffre d'affaires sur la durée anticipée du programme clinique engagé au moment de la signature. Ce programme est presque achevé.
- Une augmentation des charges opérationnelles (13,2 millions d'euros contre 9,2 millions d'euros en 2013). Cette augmentation résulte principalement des coûts relatifs au programme IPH4102, qui est entré en développement préclinique réglementaire au quatrième trimestre 2013. Ce poste comprend également l'amortissement de l'actif incorporel relatif à l'acquisition d'IPH2201 (anti-NKG2A) pour un montant de 0,7 million d'euro (pas d'impact de trésorerie). La perte opérationnelle s'élève à 9,1 millions d'euros pour le premier semestre 2014.
- Une situation financière solide, avec 78,9 millions d'euros de trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers courants et 4,4 millions d'euros de dettes financières, dont 2,9 millions d'euros liés à un crédit-bail immobilier. Sur la base de ses programmes actuels, la Société estime que cette situation de trésorerie lui offre une visibilité financière jusqu'à fin 2017 (cette estimation ne prenant pas en compte d'éventuels revenus non récurrents).

Le tableau suivant résume les comptes semestriels établis conformément aux normes IFRS pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2013 et 2014 :

	Période de six mois se terminant le 30 juin	
En milliers d'euros, sauf données par action	2014	2013
Produits opérationnels	4 137	6 978
Dépenses de recherche et développement	(10 890)	(7 003)
Frais généraux	(2 310)	(2 152)
Charges opérationnelles nettes	(13 200)	(9 155)
Résultat opérationnel (perte)	(9 063)	(2 177)
Produits financiers	338	339
Charges financières	(143)	(152)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(170)	(332)
Résultat net (perte)	(9 039)	(2 323)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	47 337	38 003
Perte nette par action (base non diluée, en euros)	(0,19)	(0,06)
	30 juin 2014	31 décembre 2013
Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers	78 913	41 349
Total de l'actif	103 468	55 882
Total des capitaux propres	85 021	40 286
Total des dettes financières	4 425	4 819

Produits opérationnels

Le tableau suivant présente les produits opérationnels au cours des périodes sous revue :

En milliers d'euros	Période de six mois se terminant le 30 juin	
	2014	2013
Revenus des accords de collaboration et de licence	1 027	4 534
Financements publics de dépenses de recherche	3 110	2 444
Produits opérationnels	4 137	6 978

Pour les périodes de six mois se terminant au 30 juin 2013 et 2014, les revenus des accords de collaboration et de licence proviennent de l'accord de licence exclusive pour le développement et la commercialisation du candidat-médicament IPH2102 (irilumab) signé avec Bristol-Myers Squibb en juillet 2011, aux termes duquel Innate Pharma a reçu un premier paiement de 24,9 millions d'euros (35,3 millions de dollars US). Cette somme, non remboursable et non imputable, est comptabilisée en chiffre d'affaires sur la durée anticipée du programme clinique engagé au moment de la signature. Le montant non encore reconnu en chiffre d'affaires (soit 1,8 millions d'euros) constitue un produit constaté d'avance au passif du bilan. En plus de ce paiement, la Société a facturé à Bristol-Myers Squibb le montant de dépenses externes engagées dans le cadre du programme licencié tel que prévu au contrat.

Les financements publics de dépenses de recherche sont constitués uniquement du crédit d'impôt recherche dont le montant s'élève à 3,1 millions d'euros pour le premier semestre 2014 contre 2,4 millions d'euros pour le premier semestre 2013. Le crédit d'impôt recherche 2013 devrait être remboursé au cours du deuxième semestre 2014.

Charges opérationnelles, par fonction

Le tableau suivant donne la répartition des charges opérationnelles par fonction pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2014, avec un comparatif sur le premier semestre 2013 :

En milliers d'euros	Période de six mois se terminant le 30 juin	
	2014	2013
Dépenses de recherche et développement	(10 890)	(7 003)
Frais généraux	(2 310)	(2 152)
Charges opérationnelles nettes	(13 200)	(9 155)

Les dépenses de recherche et développement comprennent essentiellement les frais de personnel affecté à la recherche et au développement (y compris le personnel affecté aux travaux menés dans le cadre des accords de collaboration et de licence), les coûts de sous-traitance (recherche, développement pré-clinique et développement clinique), les achats de matériels (réactifs et autres consommables) et de produits pharmaceutiques.

La variation de ces dépenses entre les deux périodes (10,9 millions d'euros au 30 juin 2014, contre 7,0 millions d'euros au 30 juin 2013, soit +56%) résulte essentiellement des coûts de sous-traitance (5,1 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 2,8 million d'euros au 30 juin 2013). Cette augmentation résulte principalement des coûts relatifs au programme IPH4102. En 2014, le poste comporte également l'amortissement de l'actif incorporel relatif à l'acquisition d'anti-NKG2A pour un montant de 0,7 million d'euros (voir section « Rappel des évènements marquants depuis le 1er janvier 2014 »).

Les dépenses de recherche et développement ont représenté respectivement 83% et 76% des charges opérationnelles pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2014 et 2013.

Les frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel non affecté à la recherche et au développement ainsi que des coûts de prestations de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la Société. La hausse du poste résulte essentiellement de la hausse des charges de personnel (0,1 million d'euros).

Les dépenses de frais généraux ont représenté respectivement un total de 17% et de 24% des charges opérationnelles pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2014 et 2013.

Charges opérationnelles, par nature

Le tableau suivant donne la répartition des charges opérationnelles par nature de dépense pour les périodes sous revue :

	Période de six mois se terminant le 30 juin	
En milliers d'euros	2014	2013
Achats consommés de matières, produits et fournitures	(788)	(722)
Coûts de propriété intellectuelle	(265)	(119)
Autres achats et charges externes	(7 358)	(4 522)
Charges de personnel	(3 556)	(3 240)
Amortissements et dépréciations	(1 082)	(430)
Autres produits et charges, nets	(150)	(121)
Charges opérationnelles nettes	(13 200)	(9 155)

Les variations des principales charges par nature s'expliquent ainsi :

- Achats consommés de matières, produits et fournitures : la hausse de ce poste entre les deux périodes (respectivement 0,8 million d'euros et 0,7 millions d'euros pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2014 et 2013, soit +9%) résulte principalement de l'augmentation de l'activité de recherche en laboratoire.
- Autres achats et charges externes : la variation de ce poste entre les deux périodes (respectivement 7,4 million d'euros et 4,5 millions d'euros pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2014 et 2013, soit +63%) s'explique essentiellement par l'augmentation des coûts de sous-traitance (5,1 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 2,8 million d'euros au 30 juin 2013) relatifs au programme IPH4102.
- Charges de personnel : l'augmentation du poste entre les deux périodes (respectivement 3,6 millions d'euros et 3,2 million d'euros pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2014 et 2013, soit +10%) résulte principalement de l'augmentation des salaires et de recrutements effectués au cours du semestre.
- Amortissements et dépréciations : l'augmentation du poste entre les deux périodes (respectivement 1,1 millions d'euros et 0,4 million d'euros pour les périodes de six mois se terminant aux 30 juin 2014 et 2013, soit +175%) résulte de l'amortissement de l'actif incorporel relatif à anti-NKG2A pour un montant de 0,7 million d'euros (voir section « Rappel des évènements marquants depuis le 1er janvier 2014 »).

Éléments de bilan

Au 30 juin 2014, le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments financiers courants détenus par la Société s'élevait à 78,9 millions d'euros contre 41,3 millions d'euros au 31 décembre 2013. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'incluent pas le crédit d'impôt recherche 2013, qui devrait être encaissé au second semestre 2014 (4,1 millions d'euros).

Depuis sa création en 1999, la Société a été financée principalement par son activité de « out-licensing » (principalement en relation avec les accords signés avec Novo Nordisk A/S et Bristol-Myers Squibb) et par l'émission d'actions nouvelles. La Société a également généré de la trésorerie par le financement public de dépenses de recherche et des financements reçus de BPI France (ex-Oséo) sous forme d'avances remboursables non porteuses d'intérêt et de Prêt à Taux Zéro Innovation (PTZI). Au 30 juin 2014, le montant restant dû au titre de ces avances remboursables et prêts à taux zéro s'élève à 1,5 million d'euros, comptabilisé en passifs financiers non courants.

Les autres éléments clés du bilan au 30 juin 2014 sont :

- Des immobilisations incorporelles d'une valeur nette comptable de 6,3 millions d'euros, correspondant aux droits et licences relatifs à l'acquisition sur le semestre de l'anticorps anti-NKG2A (voir section « Rappel des évènements marquants depuis le 1er janvier 2014 ») ;
- Une créance de 7,3 millions d'euros sur l'Etat français au titre du crédit d'impôt recherche pour l'année 2013 et la période de six mois se terminant au 30 juin 2014 ;
- Un produit constaté d'avance de 1,8 millions d'euros correspondant à la partie du paiement initial reçu de Bristol-Myers Squibb non encore reconnue en résultat (dont 0,9 millions d'euros sont classés en autres passifs non courants) ;
- Des capitaux propres s'élevant à 85,0 millions d'euros, incluant la perte pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2014 de 9,0 millions d'euros.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie nets générés au cours de la période de six mois se terminant au 30 juin 2014 se sont élevés à 35,6 millions d'euros, à comparer à des flux de trésorerie nets utilisés lors de la période de six mois se terminant au 30 juin 2013 de 7,8 millions d'euros.

Les flux de trésorerie de la période sous revue résultent principalement des éléments suivants :

- Une perte comptable semestrielle de 9,0 millions d'euros, incluant des amortissements d'un montant de 1,1 million d'euros ;
- Une augmentation de capital réalisée en juin 2014 auprès d'investisseurs institutionnels spécialisés pour un montant net de 47,8 millions d'euros ;
- L'acquisition de l'anticorps anti-NKG2A auprès de Novo Nordisk A/S (2,0 millions d'euros, voir section « Rappel des évènements marquants depuis le 1er janvier 2014 ») ;
- L'acquisition d'instruments financiers courants (2,0 millions d'euros) ;
- Le produit net de l'émission d'actions consécutive à l'exercice d'instruments de participation au capital pour un montant de 1,0 million d'euros.

Autres éléments

Néant

Rappel des évènements marquants depuis le 1^{er} janvier 2014

- Innate Pharma SA a acquis en date du 5 février 2014 auprès de Novo Nordisk A/S les droits de développement et de commercialisation du candidat anti-NKG2A, un anticorps immunomodulateur « first-in-class » prêt à entrer en essai clinique de Phase II en oncologie. En contrepartie de cette licence, Novo Nordisk A/S a reçu 2.0 millions d'euros et 600 000 actions Innate Pharma. Novo Nordisk sera éligible à un total de 20 millions d'euros à l'enregistrement du produit et à des redevances inférieures à 10% assises sur les ventes futures.
- En date du 24 juin 2014, la Société a annoncé avoir levé un montant brut de 50 millions d'euros dans une augmentation de capital effectuée auprès d'investisseurs institutionnels spécialisés. 6,25 millions d'actions nouvelles ont été souscrites à un prix de souscription de 8,0€ par action. Ce prix correspond à une décote de 11,7% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours de clôture des actions existantes de la Société des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix le 23 juin 2014, conformément à la seizième résolution votée par l'Assemblée générale mixte de la Société du 27 mars 2014.

Nota

Les comptes condensés consolidés au 30 juin 2014 ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes et ont été arrêtés par le Directoire de la Société le 16 septembre 2014. Ils ont été revus par le Conseil de Surveillance de la Société le 16 septembre 2014. Ils ne seront pas soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque affectant la Société sont présentés au paragraphe 5 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 7 avril 2014. Les principaux risques et incertitudes auxquels la société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document de référence disponible sur le site internet de la Société.

Relations avec les parties liées

Les relations avec les parties liées au cours des périodes sont présentées en Note 21 de l'information financière semestrielle condensée établie selon la norme IAS 24 révisée.

Informations prospectives

Certaines informations figurant dans cette présentation sont des informations prévisionnelles. Ces informations prévisionnelles ne garantissent pas les performances futures de la Société. Sa situation financière, le résultat opérationnel et les flux de trésorerie actuels ainsi que le développement de l'industrie dans laquelle opère la Société peuvent substantiellement différer des informations prévisionnelles réalisées ou suggérées dans cette présentation. En outre, si la situation financière, le résultat opérationnel et les flux de trésorerie de la Société ainsi que le développement de l'industrie dans laquelle opère la Société sont en ligne avec les informations prévisionnelles figurant dans cette présentation, ces résultats ou ces développements pourraient ne pas être indicatifs des résultats ou développements futurs. Ces informations prévisionnelles sont fondées sur les attentes et hypothèses actuelles du management et impliquent des risques connus ou inconnus qui peuvent affecter les résultats actuels de manière à les rendre substantiellement différents de ceux décrits dans ces informations prévisionnelles. La Société ne s'engage pas, et n'a aucune obligation, à fournir des mises à jour ou réviser les informations prévisionnelles contenues dans cette présentation pour refléter des événements ou circonstances qui pourraient se produire après la date de cette présentation. La Société dégage sa responsabilité dans l'utilisation par toute personne du présent document.

II. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Innate Pharma, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2014 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Marseille, le 16 septembre 2014

Les Commissaires aux Comptes

**AUDIT CONSEIL EXPERTISE SA
MEMBRE DE PKF INTERNATIONAL**

Nicolas Lehnertz

DELOITTE & ASSOCIES

Hugues Desgranges

III. Information financière semestrielle 2014

Bilan consolidé
(en milliers d'euros)

	Note	30 juin 2014	31 décembre 2013
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	73 969	38 360
Instruments financiers courants	4	4 944	2 989
Créances courantes	5	12 045	8 002
Total actif courant		90 958	49 350
Actif non courant			
Immobilisations incorporelles	6	6 347	-
Immobilisations corporelles	7	6 054	6 258
Participations comptabilisées par mise en équivalence	8	102	272
Autres actifs immobilisés		6	2
Total actif non courant		12 509	6 532
Total de l'actif		103 468	55 882
Passif			
Passif courant			
Dettes opérationnelles	9	12 291	8 665
Passifs financiers	10	444	613
Provisions		-	-
Total passif courant		12 735	9 278
Passif non courant			
Passifs financiers	10	3 981	4 206
Avantages au personnel	11	848	789
Autres passifs non courants	12	883	1 324
Total passif non courant		5 712	6 319
Capitaux propres			
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la Société			
Capital social	13	2 648	2 287
Prime d'émission		181 437	128 000
Réserves et report à nouveau		(89 964)	(87 072)
Résultat de l'exercice		(9 039)	(2 892)
Autres réserves		(61)	(38)
Total des capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société		85 021	40 286
Total du passif		103 468	55 882

Compte de résultat consolidé
 (en milliers d'euros)

	Période de six mois se terminant le 30 juin	2014	2013
	Note		
Revenus des accords de collaboration et de licence	14	1 027	4 534
Financements publics de dépenses de recherche	14	3 110	2 444
Produits opérationnels		4 137	6 978
Achats consommés de matières, produits et fournitures	15	(788)	(722)
Coûts de propriété intellectuelle		(265)	(119)
Autres achats et charges externes	15	(7 358)	(4 522)
Coûts de personnel	16	(3 556)	(3 240)
Amortissements et dépréciations	7	(1 082)	(430)
Autres charges	17	(150)	(121)
Charges opérationnelles nettes		(13 200)	(9 155)
Résultat opérationnel		(9 063)	(2 177)
Produits financiers	18	338	339
Charges financières	18	(143)	(152)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	8	(170)	(332)
Résultat avant impôts sur le résultat		(9 039)	(2 323)
Charge d'impôt sur le résultat	19	-	-
Résultat net de la période		(9 039)	(2 323)
Résultats par action revenant aux actionnaires de la Société :			
(en € par action)			
- de base	22	(0,19)	(0,06)
- dilué	22	(0,19)	(0,06)

État du résultat global (en milliers d'euros)

	Période de six mois se terminant au 30 juin	
	2014	2013
Perte nette pour la période :	(9 039)	(2 323)
<i>Eléments ne faisant pas ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat :</i>		
Gains et (pertes) actuariels sur avantages au personnel	(18)	(10)
<i>Eléments faisant ultérieurement l'objet d'un reclassement en résultat :</i>		
Ecart de conversion	(5)	(4)
Autre éléments du résultat global sur la période :	(23)	(14)
Résultat global :	(9 062)	(2 337)

Tableau des flux de trésorerie consolidé
 (en milliers d'euros)

	Période de six mois se terminant le 30 juin	
	2014	2013
Résultat de la période	(9 039)	(2 323)
Amortissements et dépréciations	1 082	430
Provisions pour charges et engagements sociaux	41	41
Quote-part de résultat des mises en équivalence	170	332
(Plus) / moins-values de cession d'actifs	2	2
Produits sur actifs et autres actifs financiers	(242)	(271)
Intérêts nets payés	86	75
Marge brute d'autofinancement	(7 900)	(1 714)
Créances courantes et charges constatées d'avance	(4 043)	(2 024)
Autres dettes non courantes	(441)	(3 831)
Dettes opérationnelles	3 626	(395)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(8 759)	(7 964)
Acquisition d'actifs corporels	(230)	(259)
Acquisition d'actifs incorporels	(2 023)	-
Cession d'actifs immobilisés	-	117
Acquisition d'instruments financiers courants	(1 955)	(1 988)
Cession d'instruments financiers courants	-	2 033
Produits sur actifs et autres actifs financiers	242	271
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	(3 967)	174
Opérations sur actions propres	11	34
Augmentation de capital	47 807	-
Impact net de l'émission d'actions	1 003	420
Remboursements d'emprunts ou de financements publics conditionnés	(394)	(417)
Intérêts nets payés	(86)	(75)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	48 340	(38)
Effets des variations de change	(5)	(4)
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :	35 609	(7 833)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	38 360	30 584
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	73 969	22 751

Tableau de variation des capitaux propres
 (en milliers d'euros)

	Capital social	Prime d'émission	Réserves et report à nouveau	Résultat de la période	Autres éléments du résultat global	Total revenant aux actionnaires de la Société
Solde au 1^{er} janvier 2013	1 897	108 552	(83 870)	(3 199)	(17)	23 364
Résultat de la période de six mois au 30 juin 2012	-	-	-	(2 323)	-	(2 323)
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	(10)	(10)
Ecart de conversion	-	-	-	-	(4)	(4)
Résultat global de la période	-	-	-	(2 323)	(14)	(2 337)
Affectation du résultat de l'exercice 2012	-	-	(3 199)	3 199	-	-
Directoire 24/05/2013 – Exercice BSA 2007	10	394	-	-	-	404
Directoire 27/05/2013 – Souscription BSAAR 2012	-	16	-	-	-	16
Contrat de liquidité – Actions propres	-	34	-	-	-	34
Total des relations avec les actionnaires	10	444	(3 199)	3 199	-	454
Solde au 30 juin 2013	1 907	108 996	(87 069)	(2 323)	(31)	21 481
Résultat de la période de six mois au 31 décembre 2013	-	-	-	(569)	-	(569)
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	(34)	(34)
Ecart de conversion	-	-	-	-	27	27
Résultat global de la période	-	-	-	(569)	(7)	(576)
Directoire 17/07/2013 – Souscription BSA 2013	-	2	-	-	-	2
Directoire 18/09/2013 – Souscription BSA 2013-1	-	1	-	-	-	1
Directoire 20/11/2013 Augmentation de capital	380	18 554	-	-	-	18 934
Paiements en actions	-	325	-	-	-	325
Contrat de liquidité – Actions propres	-	117	-	-	-	117
Autres	-	5	(3)	-	-	2
Total des relations avec les actionnaires	380	19 004	(3)	-	-	19 381
Solde au 31 décembre 2013	2 287	128 000	(87 072)	(2 892)	(38)	40 286
Résultat de la période de six mois au 30 juin 2014	-	-	-	(9 039)	-	(9 039)
Gains et pertes actuariels	-	-	-	-	(18)	(18)
Ecart de conversion	-	-	-	-	(5)	(5)
Résultat global de la période	-	-	-	(9 039)	(23)	(9 062)
Affectation du résultat de l'exercice 2013	-	-	(2 892)	2 892	-	-
Directoire 10/02/2014 - Exercice stock-options 2005	1	104	-	-	-	105
Directoire 10/02/2014 - Exercice BSAAR 2010	1	48	-	-	-	49
Directoire 10/02/2014 - Exercice BSAAR 2012	-	5	-	-	-	5
Directoire du 07/03/2014 - Exercice stock-options 2005	6	409	-	-	-	414
Directoire du 07/03/2014 - Exercice BSA 2011	4	146	-	-	-	150
Directoire du 07/03/2014 - Exercice BSA 2013	1	35	-	-	-	35
Directoire du 07/03/2014 - Exercice BSAAR 2010	1	39	-	-	-	40

Directoire du 07/03/2014 - Exercice BSAAR 2011	4	169	-	-	-	173
Directoire du 07/03/2014 - Exercice BSAAR 2012	-	7	-	-	-	7
Directoire du 26/03/2014 - Exercice BSA 2011	-	14	-	-	-	14
Directoire du 26/03/2014 - Exercice BSA 2013	-	9	-	-	-	9
Directoire du 26/03/2014 - Exercice BSAAR 2012	-	1	-	-	-	1
Directoire du 04/04/2014 – Augmentation de capital Novo Nordisk A/S	30	4 947	-	-	-	4 977
Directoire du 23/06/2014 – Augmentation de capital	313	47 494	-	-	-	47 807
Contrat de liquidité – Actions propres	-	11	-	-	-	11
Total des relations avec les actionnaires	361	53 437	(2 892)	2 892	-	53 798
Solde au 30 juin 2014	2 648	181 437	(89 964)	(9 039)	(61)	85 021

Notes aux états financiers consolidés semestriels condensés

1) La Société

Innate Pharma est une société biopharmaceutique développant des candidats médicaments d'immunothérapie innovants pour le traitement du cancer et des maladies inflammatoires. Basée à Marseille, la Société comptait 90 collaborateurs au 30 juin 2014. Elle a été introduite en bourse sur NYSE Euronext en 2006.

Innate Pharma est spécialisée dans le développement de nouveaux anticorps monoclonaux ciblant les récepteurs et les voies d'activation des cellules de l'immunité innée. Les mécanismes intimes contrôlant ces cellules ont été élucidés à la fin des années 90, notamment par les équipes des scientifiques fondateurs d'Innate Pharma.

C'est sur la base de cette science qu'Innate Pharma développe des candidats médicaments immuno-stimulateurs dans le cancer et immuno-bloquants dans l'inflammation. De plus, beaucoup de ligands des récepteurs de l'immunité innée sont exprimés sur les cellules cancéreuses, ouvrant la voie au développement d'anticorps directement cytotoxiques.

Le candidat d'Innate Pharma le plus avancé, lirilumab, est licencié au groupe biopharmaceutique américain Bristol-Myers Squibb. Il est actuellement en Phase II d'essais cliniques dans le cancer. Innate Pharma a un autre programme au stade clinique, IPH2201, propriétaire.

L'expertise d'Innate Pharma se situe dans l'immunopharmacologie et les technologies liées aux anticorps. La Société a développé un ensemble d'essais moléculaires et cellulaires et de modèles *in vivo* pour évaluer la pharmacodynamie, la pharmaco-toxicologie et l'efficacité de ses candidat-médicaments. De plus, Innate Pharma bénéficie d'un accès à une série d'outils de recherche spécifiques en immunologie cellulaire, au travers de son réseau mondial de collaborations scientifiques.

Au 30 juin 2014, la Société détient des participations dans deux entités. Innate Pharma Inc., créée en 2009, est une société enregistrée dans l'Etat américain du Delaware. Crée afin d'héberger les activités de développement des affaires d'Innate Pharma aux Etats-Unis, elle n'est pas actuellement en activité. Elle est consolidée par intégration globale. Platine Pharma Services SAS, était détenue à 49,62%, a été créée au 30 mars 2011 suite à l'entrée de la société Transgene SA au capital de la société Innate Pharma Services SAS, filiale à 100% d'Innate Pharma SA. Au 31 juillet 2013, la société Indicia Biotechnology SA est entrée au capital de Platine Pharma Services SAS, portant ainsi le pourcentage de détention d'Innate Pharma SA de 49,62% à 33,26%.

La Société est et devrait continuer, à court et moyen terme, à être financée par l'émission de nouvelles actions ou autres titres donnant accès au capital ainsi que par des partenariats industriels signés avec des sociétés biopharmaceutiques. L'activité de la Société n'est pas soumise à des fluctuations saisonnières.

Ces états financiers semestriels consolidés condensés ont été arrêtés par le Directoire et examinés par le Conseil de Surveillance le 16 septembre 2014. Ils ne sont pas soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

Evènements significatifs survenus lors du premier semestre 2014

- Innate Pharma SA a acquis en date du 5 février 2014 auprès de Novo Nordisk A/S les droits de développement et de commercialisation du candidat anti-NKG2A, un anticorps immunomodulateur « first-in-class » prêt à entrer en essai clinique de Phase II en oncologie. En contrepartie de cette licence, Novo Nordisk A/S a reçu 2,0 millions d'euros et 600 000 actions Innate Pharma. Novo Nordisk sera éligible à un total de 20 millions d'euros à l'enregistrement du produit et à des redevances inférieures à 10% assises sur les ventes futures.
- En date du 24 juin 2014, la Société a annoncé avoir levé un montant brut de 50 millions d'euros dans une augmentation de capital effectuée auprès d'investisseurs institutionnels spécialisés. 6,25 millions d'actions nouvelles ont été souscrites à un prix de souscription de 8,0€ par action. Ce prix correspond à une décote de 11,7% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours de clôture des actions existantes de la Société des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix le 23 juin 2014, conformément à la seizième résolution votée par l'Assemblée générale mixte de la Société du 27 mars 2014.

2) Principes comptables

a) Base de préparation

Les états financiers semestriels condensés de la Société au 30 juin 2014 ont été établis conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire » du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Les principes comptables appliqués aux comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2014 sont identiques à ceux retenus au 31 décembre 2013 tels que décrits dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2013 et présentés au paragraphe 20.1 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 avril 2014.

Dans le cadre de l'acquisition auprès de Novo Nordisk A/S des droits de développement et de commercialisation du candidat anti-NKG2A, la contrepartie financière payée par Innate Pharma a été comptabilisée en immobilisations incorporelles. Elle est amortie linéairement sur la durée anticipée des études de Phase II planifiées par la Société, soit jusqu'à fin 2017.

b) Méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées sont les mêmes que celles adoptées pour la préparation des états financiers annuels au 31 décembre 2013 établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Les normes et amendements de normes existantes suivants sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 (sauf indication contraire) et ont donc été adoptés par la Société :

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »,
- Amendements d'IFRS 10, 11 et 12, « Dispositions transitoires »,
- Amendements d'IFRS 10, 12 et d'IAS 27, « Entités d'investissement »,
- Amendement d'IAS 27 « Etats financiers individuels »,
- Amendement d'IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et coentreprises »,
- Amendement d'IAS 32 « Compensation des actifs et passifs financiers »,

- Amendement d'IAS 36 « Informations à fournir – valeur recouvrable des actifs non financiers »,
- Amendement d'IAS 39, « Novation des dérivés et maintien de la relation de couverture ».

Aucune de ces normes ni aucun de ces amendements et interprétations n'a eu d'incidence significative sur les états financiers semestriels de la Société au 30 juin 2014.

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiés mais ne sont pas applicables en 2014 ou n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne, et n'ont pas été appliquées par anticipation :

- IFRS 9 « Instruments financiers », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015,
- IFRS 14 « Comptes de report réglementaires », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016,
- IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec les clients », obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017,
- IFRIC 21 « Droits ou taxes», obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 17 juin 2014,
- Amendement d'IAS 19 « Contribution membres du personnel”, obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2014,
- Amendement d'IFRS 11 « Acquisition d'une participation dans une entreprise commune”, obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016,
- Amendements d'IAS 16 et IAS 38 “Clarification sur les modes d'amortissement acceptables”, obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

C) Consolidation par mise en équivalence

Innate Pharma détient au 30 juin 2014 une participation de 33,26% dans le capital de la société Platine Pharma Services SAS dans laquelle elle exerce un contrôle conjoint. La Société applique donc la consolidation par mise en équivalence de sa participation dans cette entreprise.

Selon cette méthode, la participation de la Société est comptabilisée à son coût, ajusté du montant cumulé des variations postérieures et réduites du montant des distributions de dividendes. La valeur nette comptable de Platine Pharma Services est présentée au bilan sous la rubrique « Participations comptabilisées par mise en équivalence ».

La quote-part de la Société dans les profits ou pertes de Platine Pharma Services est présentée sur la ligne ‘Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalences’ du compte de résultat.

3) Gestion des risques financiers

Les comptes semestriels consolidés condensés ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers qui sont décrits dans les comptes annuels consolidés. Le principal risque financier auquel la Société est exposée est le risque de change. La Société n'a pas identifié d'autres risques que ceux présentés dans le document de référence 2013.

La majorité des dépenses du Groupe est libellée en euros. Les revenus du principal accord de partenariat sont libellés en dollar U.S. Les fluctuations du cours de l'euro par rapport au dollar peuvent par conséquent avoir un impact sur le résultat du Groupe.

4) Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers courants

	30 juin 2014	31 décembre 2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	73 969	38 360
Instruments financiers courants	4 944	2 989
Trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments financiers courants	78 913	41 349

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de comptes bancaires courants, de comptes d'épargne et de comptes à terme.

	30 juin 2014	31 décembre 2013
Comptes bancaires courants et comptes d'épargne	61 892	25 293
Comptes à terme	12 077	13 067
Trésorerie et équivalents de trésorerie	73 969	38 360

Les comptes à terme détenus par la Société répondent aux critères de classement en équivalent de trésorerie : les sommes investies sur ces supports sont disponibles immédiatement (liquidité quotidienne), elles ne sont soumises à aucun risque de changement de valeur (garantie en capital) et sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie.

Instruments financiers courants

Afin de diversifier ses placements, la Société a souscrit des parts d'un fonds commun de placement. La valorisation de ces parts au 30 juin 2014 s'élève à 3 021 milliers d'euros (2 989 milliers d'euros au 31 décembre 2013). Les sommes investies sur ce support sont disponibles immédiatement (liquidité quotidienne) et sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie. Elles sont en revanche soumises au risque de changement de valeur (pas de garantie en capital).

La société a également souscrit en 2014 un portefeuille d'obligation dont la valorisation au 30 juin 2014 s'élève à 1 923 milliers d'euros.

5) Crédances courantes

Les créances courantes s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	30 juin 2014	31 décembre 2013
Crédit d'impôt recherche (CIR)	7 263	4 167
Charges constatées d'avance	1 746	761
Créances clients	1 252	1 993
Crédit de TVA	1 107	491
Contrat de liquidité – position « Trésorerie »	312	302
Avances et acomptes versés aux fournisseurs	245	179
Subventions et aides publiques	32	32
Autres créances	88	77
Créances courantes	12 045	8 002

Les créances clients sont relatives à Bristol-Myers Squibb et correspondent essentiellement aux coûts de sous-traitance nécessaires à l'achèvement d'études en cours que la Société est en charge de mener à terme.

6) Immobilisations incorporelles

	Droits anti-NKG2A	Autres immobilisations incorporelles	Total des immobilisations incorporelles
Période comptable de 6 mois se terminant le 30 juin 2014			
Solde net à l'ouverture	-	-	-
Acquisitions	7 000	-	7 000
Reclassements depuis les immobilisations corporelles	-	76	76
Amortissements	(729)	-	(729)
Solde net à la clôture	6 271	76	6 347

Le 5 février 2014, Innate Pharma SA a annoncé l'acquisition auprès de Novo Nordisk A/S des droits de développement et de commercialisation du candidat anti-NKG2A, un anticorps immunomodulateur « first-in-class » prêt à entrer en essai clinique de Phase II en oncologie. La contrepartie financière (2,0 millions d'euros et 600 000 actions émises au prix unitaire de 8,33 euros) a été comptabilisée en actif incorporel. Elle est amortie linéairement sur la durée anticipée des études de Phase II planifiées par la Société, soit jusqu'à fin 2017.

7) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	Terrain et constructions (1)	Matériel de laboratoire et autres immobilisations corporelles et incorporelles	Immobilisations en cours	Total des immobilisations corporelles
Exercice clos le 31 décembre 2013				
Solde net à l'ouverture	5 174	1 421	230	6 824
Acquisitions	-	404	29	433
Cessions	-	(120)	-	(120)
Amortissements	(380)	(500)	-	(880)
Reclassement	-	229	(229)	-
Solde net à la clôture	4 794	1 434	30	6 258
Période comptable de 6 mois se terminant le 30 juin 2014				
Solde net à l'ouverture	4 794	1 434	30	6 258
Acquisitions	-	213	13	226
Cessions	-	-	-	-
Amortissements	(149)	(204)	-	(353)
Reclassement	-	30	(30)	-
Reclassement vers les immobilisations incorporelles	-	(76)	-	(76)
Solde net à la clôture	4 645	1 397	13	6 054

(1) La valeur brute du terrain est de 772 milliers d'euros. Il n'est pas amorti.

8) Participations comptabilisées par mise en équivalence

La Société contrôle conjointement avec Transgène SA et Indicia Biotechnology SA la société Platine Pharma Services SAS. Le Groupe comptabilise donc sa participation dans la société Platine Pharma Services SAS selon la méthode de la mise en équivalence.

	Titres	Compte courant	Total
Au 31 décembre 2012	58	418	475
Augmentation de capital par abandon de créance	339	(339)	-
Avance en compte courant	-	120	120
Effet de l'entrée d'un nouvel actionnaire	180	-	180
Abandon de créance	-	(79)	(79)
Quote-part de perte	(424)	-	(424)
Au 31 décembre 2013	152	120	272
Quote-part de perte	(152)	(18)	(170)
Au 30 juin 2014	-	102	102

Les informations concernant Platine Pharma Services sont résumées dans le tableau suivant :

	30 juin 2014	31 décembre 2013
Total des actifs	1 813	1 909
Total des passifs	(2 273)	(1 851)
Part du Groupe dans la situation nette	(153)	19
Revenus opérationnels	484	1 588
Résultat net	(510)	(926)
Part du Groupe dans le résultat net	(170)	(424)

9) Dettes opérationnelles

Ce poste s'analyse comme suit (en milliers d'euros) :

	30 juin 2014	31 décembre 2013
Fournisseurs	9 639	5 141
Dettes fiscales et sociales	1 646	2 092
Autres passifs	121	173
Produits constatés d'avance	885	1 259
Total	12 291	8 665

Les produits constatés d'avance correspondent à la partie du paiement initial reçu de Bristol-Myers Squibb qui sera comptabilisée en revenus au cours des 12 prochains mois.

10) Passifs financiers

L'analyse par échéance de ce poste est la suivante (en milliers d'euros) :

	30 juin 2014	31 décembre 2013
BPI France (ex Oséo)	-	131
Location financement	444	482
Total des passifs financiers courants	444	613
BPI France (ex Oséo)	1 500	1 500
Location financement	2 481	2 706
Total des passifs financiers non-courants	3 981	4 206
Total des passifs financiers	4 425	4 819

Les financements reçus de BPI France comptabilisés en passifs financiers sont des avances remboursables en cas de succès ou des PTZI (Prêts à Taux Zéro Innovation). Ils ne sont pas porteurs d'intérêt.

Les locations financement concernent essentiellement (i) l'opération d'acquisition immobilière réalisée en 2008 (acquisition et rénovation du siège social et de ses principaux laboratoires) ainsi que (ii) le financement du matériel de laboratoire, de mobilier de bureaux et de matériel informatique.

Les montants présentés à court terme au 30 juin 2014 sont remboursables ou exigibles dans les douze mois. Les autres engagements concernent essentiellement les immobilisations acquises en crédit-bail.

Le calendrier de remboursement des principaux passifs financiers décrits est détaillé dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

	2015	2016	2017	2018	≥2019	Total
BPI France (ex Oséo)	-	-	300	300	900	1 500
Location financement	444	462	482	502	1 035	2 925
Total	444	462	782	802	1 936	4 425

Le calendrier de remboursement total (principal et intérêts) des passifs financiers décrits est détaillé dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

	2015	2016	2017	2018	≥2019	Total
BPI France (ex Oséo)	-	-	300	300	900	1 500
Location financement	555	554	554	554	1 074	3 290
Total	555	554	854	854	1 974	4 790

11) Avantages au personnel

Les avantages au personnel correspondent aux indemnités dues aux salariés quittant l'entreprise de façon concomitante à leur départ en retraite. Lors de la clôture annuelle, la Société fait appel à un cabinet d'actuaires extérieur pour évaluer cette provision qui correspond à la valeur actualisée des obligations non financées par des actifs de couverture.

12) Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants correspondent à la partie du paiement initial reçu de Bristol-Myers Squibb qui sera comptabilisée en revenus après le 30 juin 2014.

13) Capital

Capital social

Au 31 décembre 2013, le capital social se composait de 45 735 892 actions ordinaires de valeur nominale 0,05 euros, soit un capital social de 2 286 794,60 euros.

Le Directoire du 10 février 2014 a constaté la levée de 28 000 stock-options 2005, l'exercice de 21 000 BSAAR-2010 et 2 250 BSAAR-2012 portant ainsi le capital social à 2 289 357,10€ pour 45 787 142 actions. Le prix d'exercice reçu par la Société a été comptabilisé en capital social pour 2 milliers d'euros et en prime d'émission pour 156 milliers d'euros.

Le Directoire du 7 mars 2014 a constaté la levée de 110 500 stock-options 2005, l'exercice de 100 000 BSA (dont 70 000 BSA-2011-1, 15 000 BSA-2011-2 et 15 000 BSA-2013), 17 000 BSAAR-2010, 85 000 BSAAR-2011 et 3450 BSAAR-2012 portant ainsi le capital social à 2 305 154,60€ pour 46 103 092 actions. Le prix d'exercice reçu par la Société a été comptabilisé en capital social pour 16 milliers d'euros et en prime d'émission pour 805 milliers d'euros.

Le Directoire du 26 mars 2014 a constaté l'exercice de 11 700 BSA (dont 8 060 BSA-2011-2 et 3 640 BSA-2013), et 500 BSAAR-2012 portant ainsi le capital social à 2 305 764,60€ pour

46 115 292 actions. Le prix d'exercice reçu par la Société a été comptabilisé en capital social pour un montant inférieur à un millier d'euros et en prime d'émission pour 24 milliers d'euros.

Suite à l'augmentation de capital réservée à Novo Nordisk A/S réalisée sur le fondement de la 13e résolution de l'Assemblée générale du 27 mars 2014, le Directoire du 4 avril 2014 a constaté l'augmentation du capital en résultant portant ainsi le capital social à 2 335 764,60€ pour 46 715 292 actions. Le prix d'exercice reçu par la Société a été comptabilisé en capital social pour 30 milliers d'euros et en prime d'émission pour 4 947 milliers d'euros.

Suite à une augmentation de capital réservée à une certaine catégorie d'investisseurs réalisée sur le fondement de la 16e résolution de l'Assemblée générale du 27 mars 2014, le Directoire du 26 juin 2014 a constaté une augmentation de capital portant le capital social à 2 648 264,60 euros pour 52 965 292 actions. Le montant brut de l'émission s'est élevé à 50 000 milliers d'euros et le montant net de frais à 47 807 milliers d'euros, dont 313 milliers d'euros comptabilisés en capital social et 47 494 milliers d'euros comptabilisés en prime d'émission.

Emission de bons de souscription d'actions (« BSA »)

Le Directoire du 29 juillet 2011, agissant sur délégation donnée par l'assemblée générale du 29 juin 2011, a attribué 325 000 BSA dont 100 000 BSA-2011-1 et 225 000 BSA-2011-2, à des membres indépendants du Conseil de Surveillance, à des consultants et à des membres du Comité Scientifique. Chaque BSA a été souscrit à 0,01 euros et donne droit à la souscription d'une action nouvelle à un prix de 1,77 euros.

Le Directoire du 17 juillet 2013, agissant sur délégation donnée par l'Assemblée générale du 28 juin 2013 et après autorisation du Conseil de surveillance, a attribué 237 500 BSA-2013 à un nouveau membre indépendant du Conseil de Surveillance, à des consultants et à des membres du Comité Scientifique. Chaque BSA-2013 a été souscrit à 0,01 euros et donne droit à la souscription d'une action nouvelle à un prix de 2,36 euros. Il restait 62 500 BSA-2013 non attribués sur les 300 000 autorisés par l'Assemblée. Le Directoire réuni le 18 septembre 2013, après autorisation du Conseil de surveillance, a attribué 50 000 BSA-2013 (« BSA-2013-1 ») à un consultant de la Société. Chaque BSA-2013-1 a été souscrit à 0,01 euros et donne droit à la souscription d'une action nouvelle à un prix de 2,35 euros. Le prix de souscription reçu par la Société a été comptabilisé en prime d'émission pour respectivement 2 et 1 milliers d'euros.

Emission de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (« BSAAR »)

Le 18 juin 2010, utilisant une délégation donnée par l'assemblée générale du 23 juin 2009, la Société a procédé à la distribution de 100 000 BSAAR-2010 aux dirigeants et à certains salariés qui ont intégralement été souscrits. Chaque BSAAR-2010 donne droit à la souscription d'une action nouvelle à un prix de 2,34 euros. La période d'exercice des BSAAR-2010 a été fixée à cinq ans à compter de leur émission.

Le 9 septembre 2011, agissant sur délégation donnée par l'assemblée générale du 29 juin 2011, la Société a proposé 1 000 000 BSAAR-2011 à certains salariés et mandataires sociaux. Le 11 janvier 2012, le Directoire a constaté la souscription de 650 000 BSAAR-2011 sur les 1 000 000 BSAAR-2011 proposés. Chaque BSAAR-2011 donne droit à la souscription d'une action nouvelle à un prix de 2,04 euros. Pendant une période de 24 mois consécutive au directoire du 9 septembre 2011, soit jusqu'au 9 septembre 2013, les BSAAR-2011 pourront être exercés par chaque bénéficiaire mensuellement, à hauteur d'un nombre égal à un vingt-quatrième du nombre de BSAAR-2011 qui lui est attribué. La période d'exercice des BSAAR-2011 a été fixée à 10 ans à compter de leur émission.

Le 27 mai 2013 agissant sur délégation donnée par l'assemblée générale du 28 juin 2012, la Société a proposé 200 000 BSAAR-2012 aux salariés. Le 3 juillet 2013, le Directoire a constaté la souscription de 146 050 BSAAR-2012 sur les 200 000 BSAAR-2012 proposés. Chaque BSAAR-2012 donne droit à la souscription d'une action nouvelle à un prix de 2,04 euros. Pendant une période de 24 mois

consécutive au directoire du 27 mai 2013, soit jusqu'au 27 mai 2015, les BSAAR-2012 pourront être exercés par chaque bénéficiaire mensuellement, à hauteur d'un nombre égal à un vingt-quatrième du nombre de BSAAR-2012 qui lui est attribué. La période d'exercice des BSAAR-2012 a été fixée à 10 ans à compter de leur émission. Le prix de souscription reçu par la Société a été comptabilisé en prime d'émission pour 16 milliers d'euros.

Capital potentiel

Au 30 juin 2014, le nombre d'actions qui pourraient être émises du fait des bons de souscription d'actions distribués (535 800), des options de souscription d'actions distribuées (121 500 actions), et de l'exercice des BSAAR distribués (766 850) s'élève à 1 424 150, soit environ 2,62% du capital de la Société sur la base totalement diluée au 30 juin 2014 (soit un nombre total d'actions composant le capital de la Société de 54 389 442).

Actions propres

Un contrat de liquidité a été conclu avec la société Gilbert Dupond avec effet au 31 août 2012. Au 30 juin 2014, dans le cadre de ce contrat de liquidité, le nombre d'actions propres détenues est de 23 490 (31 724 au 31 décembre 2013) pour un montant total de 210 milliers d'euros (157 milliers d'euros au 31 décembre 2013). Le solde en espèce du compte de liquidité se monte à la même date à 312 milliers d'euros (302 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

14) Produits opérationnels

Revenus des accords de collaboration et de licence

Pour la période de six mois se terminant au 30 juin 2014, le chiffre d'affaires se compose des revenus liés à l'accord de licence exclusive pour le développement et la commercialisation d'un candidat-médicament signé avec Bristol-Myers Squibb :

- Un paiement forfaitaire à la signature de l'accord pour un montant de 24,9 millions d'euros (soit 35,3 millions de dollars), reçu intégralement en juillet 2011 mais dont la comptabilisation a été étalée sur la durée anticipée du programme clinique engagé au moment de la signature ;
- La refacturation des coûts de sous-traitance nécessaire à l'achèvement d'études en cours que la Société est en charge de mener à terme.

Financements publics de dépenses de recherche

Au 30 juin 2014, l'estimation du crédit d'impôt recherche comptabilisé dans le cadre de l'arrêté intermédiaire est calculée sur la base du volume des dépenses éligibles de la période (30% de ces dépenses).

15) Achats consommés de matières, produits et fournitures, autres achats et charges externes

Les achats consommés de matières, produits et fournitures comprennent principalement le coût d'achat des produits et substances pharmaceutiques achetés par la Société à des tiers et consommés au cours de l'exercice.

Les autres achats et charges externes s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	Période de 6 mois se terminant le 30 juin	
	2014	2013
Sous-traitance	(5 061)	(2 816)
Frais de déplacements et de congrès	(581)	(349)
Honoraires non scientifiques	(503)	(383)
Locations, maintenance et charges d'entretien	(417)	(431)
Honoraires de conseils scientifiques et médicaux	(403)	(207)
Marketing, communication et relations publiques	(187)	(152)
Jetons de présence	(100)	(75)
Assurance	(55)	(45)
Télécommunications	(41)	(41)
Frais bancaires	(12)	(8)
Autres	3	(15)
Autres achats et charges externes	(7 358)	(4 522)

L'augmentation des frais de sous-traitance résulte principalement de la hausse des coûts relatifs au programme IPH4102.

16) Coûts de personnel

Ce poste s'élève respectivement à 3 556 milliers d'euros et 3 240 milliers d'euros pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2014 et 2013. La Société employait 90 personnes au 30 juin 2014, contre 84 au 31 décembre 2013.

17) Autres charges

Les autres charges s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	Période de 6 mois se terminant le 30 juin	
	2014	2013
Impôts et taxes	(112)	(92)
Autres charges	(42)	(29)
Autres charges	(150)	(121)

18) Produits financiers et charges financières

Les produits et charges financiers s'analysent comme suit (en milliers d'euros) :

	Période de 6 mois se terminant le 30 juin	
	2014	2013
Produits sur actifs financiers	242	271
Gains de change	72	42
Autres produits financiers	23	26
Produits financiers	338	339
Intérêts nets payés sur les emprunts	(86)	(101)
Pertes de change	(53)	(51)
Autres charges financières	(4)	-
Charges financières	(143)	(152)
Résultat financier, net	195	186

Les intérêts payés sur les emprunts, incluant les contrats de location-financement, comprennent notamment les intérêts sur la location-financement immobilière (acquisition et rénovation des principaux locaux de la Société). Ces charges sont nettes des intérêts reçus ou à recevoir sur l'avance-preneur versée comme garantie dans le cadre de cette location-financement.

19) Impôt sur le résultat

Compte tenu de son stade de développement qui ne permet pas d'établir des projections de résultats jugées suffisamment fiables, le Groupe ne comptabilise pas les actifs nets d'impôts différés. Les différences temporaires principales sont liées aux locations financement, aux provisions pour engagement de retraite et aux pertes fiscales reportables. Au 30 juin 2014, le montant d'impôt différé passif hors pertes fiscales reportables s'élève à 50 milliers d'euros.

Selon la législation en vigueur, les sociétés du Groupe disposaient de déficits fiscaux indéfiniment reportables pour un montant total cumulé de 127 millions d'euros au 31 décembre 2013 (118 millions d'euros au 31 décembre 2012).

20) Engagements, passifs éventuels et litiges

Notre filiale Platine Pharma Service a reçu une proposition de rectification suite à une vérification de comptabilité en date du 4 avril 2012. Le redressement notifié s'élève à 91 milliers d'euros. Cette notification fait l'objet d'une contestation par Platine Pharma Services. Le contrôle portant sur une période antérieure à l'entrée de la société Transgène au capital de Platine Pharma Services, le passif éventuel résultant de ce redressement ne concerne qu'Innate Pharma SA du fait de la garantie de passif. La Société, confiante dans le bien fondé de ses positions, n'a pas estimé nécessaire de devoir comptabiliser une provision pour risque.

En date du 27 juin 2013, la Société a reçu une convocation auprès du bureau de conciliation du Conseil de Prud'Hommes de Marseille. Le montant total de la demande s'élève à 91 milliers d'euros. Sur la base des informations dont elle dispose, la Société, confiante dans le bien fondé de ses positions, considère le risque incertain à ce jour. En conséquence, aucune provision n'a été enregistrée au 30 juin 2014.

21) Relations avec les parties liées

Rémunération des membres du comité exécutif

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du comité exécutif de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des périodes présentées (en milliers d'euros) :

	Période de 6 mois se terminant le 30 juin	
	2014	2013
Salaires et autres avantages à court terme	398	371
Cotisations de retraite complémentaire	7	7
Honoraires	235	202
Rémunération des membres du comité exécutif	640	580

Le comité exécutif comptait six membres au 30 juin 2014 et 2013.

Société mise en équivalence

La Société a contracté auprès de Platine Pharma Services SAS des prestations de sous-traitance. Le montant facturé à Innate Pharma SA par Platine Pharma SAS au titre de la période de six mois close le 30

juin 2014 s'élève à 157 milliers d'euros toutes taxes comprises (395 milliers d'euros pour la période de six mois close le 30 juin 2013). Compte tenu de l'avancement des travaux, le montant pris en charge au cours de la période close le 30 juin 2014 s'élève à 57 milliers d'euros hors taxes (334 milliers d'euros pour la période de six mois close le 30 juin 2013).

22) Résultats par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	Période de 6 mois se terminant au 30 juin	
	2014	2013
Résultat de la période (en milliers d'euros)	(9 039)	(2 323)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en	47 337	38 003
Résultat de base par action (€ par action)	(0,19)	(0,06)

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif. Au 30 juin 2014 et 2013, les bons de souscription d'actions, les options de souscription d'actions et les actions gratuites attribuées mais non encore acquises n'ont pas d'effet dilutif. En effet, ils induisent une augmentation du résultat par action. Ainsi le résultat dilué par action est identique au résultat par action.

	Période de 6 mois se terminant au 30 juin	
	2014	2013
Résultat de la période	(9 039)	(2 323)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en	47 337	38 003
Ajustement pour effet dilutif des bons, options de souscription	-	-
Résultat dilué par action (€ par action)	(0,19)	(0,06)

23) Événements postérieurs à la clôture

En date du 16 juillet 2014, l'Assemblée générale de Platine Pharma Services SAS a voté une augmentation de capital réservée à un nouvel investisseur, Advanced Bioscience Laboratories Inc (ABL, Inc). La participation d'Innate Pharma SA est alors passée de 33,26% à 9,87%.

Le Directoire 16 juillet 2014 a fait usage de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale du 27 mars 2014 dans sa Résolution 22, afin d'attribuer 150 000 bons de souscription d'actions autonomes (« BSA 2014 ») à deux consultants de la Société.

24) Compte de résultat par fonction

Le compte de résultat par fonction se présente comme suit (en milliers d'euros) :

	Période de 6 mois se terminant au 30 juin	
	2014	2013
Revenus des accords de collaboration et de licence	1 027	4 534
Financements publics de dépenses de recherche	3 110	2 444
Produits opérationnels	4 137	6 978
Dépenses de recherche et développement	(10 890)	(7 003)
Frais généraux	(2 310)	(2 152)
Charges opérationnelles nettes	(13 200)	(9 155)
 Résultat opérationnel	 (9 063)	 (2 177)
Résultat financier net	195	186
Quote-part de résultat de société mise en équivalence	(170)	(332)
 Résultat net de la période	 (9 039)	 (2 323)

Conformément à IFRS 8 – Secteurs opérationnel, l'information présentée ci-dessus est basée sur le reporting interne présenté au Principal Décideur Opérationnel aux fins de prise de décision. Les fonctions analysées dans le reporting interne de la Société sont les suivants : frais généraux (General & Administration, ou G&A) et dépenses de recherche et développement (Research & Development, ou R&D). Le cœur de métier de la Société consiste à gérer un portefeuille de candidat-médicaments (identification puis développement des candidat-médicaments). Les coûts relatifs à cette activité sont regroupés dans le secteur R&D. Les coûts des fonctions supports (finance, ressources humaines, juridique...) sont regroupés dans le secteur G&A.

IV. Attestation du responsable de l'information

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 3 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le Président du Directoire

Monsieur Hervé Brailly

RELATIONS INVESTISSEURS

Laure-Hélène Mercier
Directeur, Relations Investisseurs
117, Avenue de Luminy - BP 30191
13 009 Marseille FRANCE
Tél : +33 (0)4 30 30 30 87
Fax : +33 (0)4 30 30 30 00

investors@innate-pharma.com